

**EXTRAIT DU REGISTRE D**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY**

**Séance publique du 21 SEPTEMBRE 2023 à 09h30**

Date de convocation : 13 septembre 2023

<b>Délibération</b>
<b>N°C2023_141</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	
<b>Suffrages exprimés :</b>	
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

**SECRETARE DE SEANCE : VIALADE Alain**

**PRESENTS :** ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BESTUE Brigitte ; BORSNAK Philippe ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CESAR Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; DARAUD Jean-François ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAURAN Jean-Paul ; GERMA Alain ; GUENFICI Alexandre ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LAPALU Christian ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** CHING Monique ; FABRE Alain ; HERNANDEZ Joël ; LACOMBE Gérard ; LENOIR Alexia ; MALQUIER Bertrand ; PY Michel ; RAPINAT Evelyne

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; BOUTIE Catherine ; CASTAN Luc ; FAGES Gilles ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; PAVAN Gaëlle ; RUDENT Yann ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** BESSE Jean-Baptiste (jusqu'à la délibération N°C2023\_145) ; CHING Monique (jusqu'à la délibération N°C2023\_145) ; FABRE Alain (délibérations N°C2023\_172 et N°C2023\_174) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2023\_167) ; LENOIR Alexia (jusqu'à la délibération N°C2023\_145) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2023\_167) ; PY Michel (délibération N°C2023\_167)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** ABED Yamina ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; CHARPENTIER Christine ; COUSIN Sylvie ; FRANCOIS Patrick ; KAISER Stéphanie ; PECH Olivier ; PENET Yves ; PINET Marie-Christine ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; VICO Alain

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** BESSE Jean-Baptiste (à partir de la délibération N°C2023\_146) ; HERNANDEZ Joël (à partir de la délibération N°C2023\_185) ; LACOMBE Gérard (à partir de la délibération N°C2023\_185) ; PY Michel (à partir de la délibération N°C2023\_182) ; RAPINAT Evelyne (à partir de la délibération N°C2023\_184)

**Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – INTERCOMMUNALITE – Installation conseillère suppléante de la Commune de MOUSSAN**

Suite aux élections municipales de 2020, Madame Valérie LAGUIERCE avait été élue conseillère suppléante de la commune de Moussan.

Suite au décès de Madame LAGUIERCE, il convient de procéder à l'installation de Madame Carole SARDA.

« Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu.

Toutefois, lorsque la commune ne dispose que d'un siège de conseiller communautaire, ce siège est pourvu par le candidat supplémentaire mentionné au 1° du I de l'article L. 273-9. »

Ainsi, Madame Carole SARDA devient conseillère suppléante de la commune de Moussan.

### Le Conseil décide :

- D'installer Madame Carole SARDA en tant que conseillère suppléante de la commune de Moussan, en remplacement de Madame LAGUIERCE.

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

